

	Terme Tarifaire	Valeur du terme tarifaire
Applicable pour toute opération programmée à l'appontement (déchargement / rechargement / mise en gaz / mise en froid...)	TNA (Terme de Nombre d'Accostages)	100 000 €/accostage
Déchargement	TQD (Terme de Quantité Déchargée)	SMART : 1,343 €/MWh déchargé (*) SPOT : 1,007 €/MWh déchargé (*)
Déchargement	TN (Terme de gaz en nature) 0,2 %	0,20%
Rechargement	TQR (Terme de Quantité Rechargée)	0,32 €/MWh rechargé
Rechargement	TFR (Terme Fixe de Rechargement)	120 000 €/Rechargement
Transfert de GNL en cuve	TFTS (Terme Proportionnel de Transfert de Stock)	500 €/Mois
Transfert de GNL en cuve	TPTS (Terme Proportionnel de Transfert de Stock)	0,01 €/MWh
Stockage dédié	TQS (Terme de Quantité de Stock)	1 €/MWh/mois
Service de regazéification	TB (Terme de l'Option Bandeau)	0,07 €/MWh
Microméthaniers	TNAMM (Terme de nombre d'accostages de MicroMéthanier)	50 000 €/accostage
Microméthaniers	TRFMM (Terme Fixe de Rechargement de Micro Méthanier)	50 000 €/opération
Microméthaniers	TQRMM (Terme de Quantité Rechargée de MicroMéthanier)	0,5 €/MWh rechargé
<p>(*)Les conditions d'application de ces tarifs sont explicitées dans la délibération de la CRE du 18 janvier 2017 précitée. Pour la période d'octobre 2017 à septembre 2018, la valeur du terme TQD est de 0.672 €/MWh pour le SMART et pour le SPOT</p>		